



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Licence professorat des écoles (LPE)





Lieu(x) Orléans

Présentation

Le Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE)

est adossé à la licence Sciences de la Vie de l'UFR Sciences et Techniques de l'université d'Orléans et est organisé en partenariat avec le lycée Voltaire.

C'est un parcours spécifique de Licence qui donne lieu à l'obtention d'une licence (180 ECTS) et comporte :

- des enseignements de culture générale et d'approfondissement disciplinaire dispensés en lycée ;
- des enseignements de spécialisation et d'approfondissement adossés à la recherche dispensés à l'université;
- des stages d'observation et de pratique accompagnée à l'école primaire en première et seconde année de licence et un stage de mobilité internationale en troisième année de licence.

à l'université d'Orléans et pour moitié au lycée Voltaire d'Orléans, avec en première année 75% des enseignements au lycée Voltaire d'Orléans.

Ce parcours est « pluridisciplinaire » avec notamment des enseignements de français, de mathématiques, de sciences et d'histoire-géographie.

La réussite en première année de licence dans ce parcours nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée dans toutes ces disciplines, une adaptabilité à une formation se déroulant à la fois en lycée et en université et un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

http://www.voltaire.com.fr/

https://www.univ-orleans.fr/fr/sciences-techniques

Objectifs

Ce parcours prépare à l'entrée en master MEEF 1 er degré et s'adresse aux futurs étudiants dont le projet professionnel est de devenir professeur des écoles. Il est accessible à tous néo-bachelier ; cependant, compte-tenu de son adossement à la licence Sciences de la Vie, il est recommandé d'avoir suivi au lycée des enseignements dans cette discipline et, de façon plus générale, d'avoir une appétence pour les sciences expérimentales.

Ce parcours est construit en partenariat avec le lycée Voltaire d'Orléans avec une universitarisation progressive ; sur les trois années, les enseignements se déroulent pour moitié

Compétences

Connaissances:

- maîtriser la langue française (à l'oral et à l'écrit) et les notions fondamentales en mathématiques et à l'ensemble des champs disciplinaires qui sont enseignés à l'école primaire,
- avoir une culture générale dans différents domaines scientifiques (physique, chimie, sciences de la vie, géologie), de sciences humaines (histoire-géographie, philosophie) et artistiques (arts plastiques et musical), - maîtriser la langue anglaise (niveau B2),





- connaître l'environnement institutionnel

Capacités et attitudes :

- se positionner en futur enseignant,
- communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant les outils d'un pédagoque,
- utiliser les outils pédagogiques et didactique permettant la transmission de connaissances à l'école primaire

Admission

Conditions d'admission

- S'intéresser à la maîtrise de la langue française et des notions fondamentales en mathématiques, et à l'ensemble des champs disciplinaires qui sont enseignés à l'école primaire, ainsi qu'à leur croisement et à leur transmission à des élèves ;
- Disposer de compétences dans deux disciplines parmi mathématiques, français, physique-chimie, sciences de la vie;
- Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation;
- Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.

Modalités d'inscription en licence pour les (futurs) bacheliers titulaires d'un bac français obtenu en France et s'inscrivant pour la 1ère fois : L'http://www.parcoursup.fr

Capacité d'accueil et critères généraux d'examen des vœux

La capacité d'accueil est de 35 étudiants par année de formation. Le projet professionnel de devenir professeur des écoles et un intérêt pour les sciences expérimentales sont des critères essentiels à l'admission et à la réussite dans ce

parcours. Les autres critères généraux d'examen des vœux portent sur :

- les résultats académiques en français, en mathématiques, dans les matières scientifiques, en histoire-géographie, en anglais, en philosophie et dans les enseignements de spécialité,
- les compétences académiques, acquis méthodologiques et savoir-faire tels que les qualités rédactionnelle et orale, la méthode de travail et les compétences scientifiques disciplinaires,
- certains savoir-être, notamment l'autonomie dans le travail, l'implication et les capacités d'organisation, d'adaptation et à s'investir dans les travaux demandés.

La preuve d'un investissement extra-scolaire (aide aux devoirs, encadrement d'enfants en centres de loisirs ou en séjours de vacances, encadrement d'activités sportives ou culturelles) constitue un critère complémentaire d'examen des vœux.

Et après

Poursuite d'études

Réorientation et poursuites d'études

A l'issue de la 1e et de la 2e année de licence, une réorientation vers un autre parcours de 2e année de la licence Sciences de la vie est possible.

https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/formation/detail?dest=/fr/formation/offre-de-formation/licence-lmd-XA/sciences-technologies-sante-STS/licence-sciences-de-la-vie-program-sciences-de-la-vie-2-2.html

A l'issue de la 3e année de licence :

- Master Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation 1er degré,
- Master Information et Médiation Scientifique et Technique.





Passerelles et réorientation

Réorientation et poursuites d'études

A l'issue de la 1e et de la 2e année de licence, une réorientation vers un autre parcours de 2e année de la licence Sciences de la vie est possible.

https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/formation/detail?dest=/fr/formation/offre-de-formation/licence-lmd-XA/sciences-technologies-sante-STS/licence-sciences-de-la-vie-program-sciences-de-la-vie-2-2.html

A l'issue de la 3e année de licence :

- Master Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation 1er degré,
- Master Information et Médiation Scientifique et Technique.

Infos pratiques

Contacts

UFR Sciences & Techniques Département Biologie-Biochimie

1 rue de Chartres - 45067 Orléans cedex

Responsable de la formation :

Frédéric LAMBLIN Maître de Conférences, HDR

Secrétariat de département :

secretariat-bio.st@univ-orleans.fr

Scolarité:

scolarite-bio.st@univ-orleans.fr

RELATIONS INTERNATIONALES INSPE

international.inspe@univ-orleans.fr

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

DOIP

doip@univ-orleans.fr Tél: 02 38 41 71 72

https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/orientation-insertion

Lieu(x)

Orléans



Programme

Organisation

Une licence s'organise sur 3 années : 6 semestres - 180 crédits européens (ECTS), avec la répartition annuelle suivante des enseignements entre le lycée Voltaire d'Orléans et l'université d'Orléans :

- L1: 75 % lycée 25% université,
- L2: 50% lycée 50% université,
- L3: 25% lycée 75% université,

pour un volume annuel d'enseignement (hors stage) d'environ 750h à raison de :

- 28 semaines d'enseignements et 3 semaines de stage en école primaire en L1 et L2,
- 27 semaines d'enseignements et 4 semaines de mobilité à l'étranger en L3.

Enseignements en lycée :

Les enseignements en lycée, notamment en L1 et L2, ont pour principal objectif de renforcer les fondamentaux dans les différentes disciplines scolaires du primaire.

Tableau 1 : Volumes annuels et ECTS par année et par discipline

Discipline	L1	L2	L3
Français - étude de la langue	126h	70h	28h
et littérature	10 ECTS	5 ECTS	2 ECTS
Atelier d'écriture			
Mathématiques	126h	70h	28h
Atelier de mathématiques	10 ECTS	5 ECTS	2 ECTS
Philosophie morale et	42h	28h	14h
politique (laïcité, valeurs de la République)	3 ECTS	2 ECTS	1 ECTS
EPS	42h	28h	14h
	3 ECTS	2 ECTS	1 ECTS
Histoire-géographie	42h	42h	21





	3 ECTS	3 ECTS	1,5 ECTS
Sciences et technologie	42h	42h	21
	3 ECTS	3 ECTS	1,5 ECTS
Langue Vivante (anglais)	42h	28h	21h
	3 ECTS	2 ECTS	1,5 ECTS
Arts plastiques et éducation	42h	28h	21h
musicale	3 ECTS	2 ECTS	1,5 ECTS
Accompagnement	63h	42h	21
individualisé	4 ECTS	3 ECTS	1,5 ECTS
Total	567h	378h	189h
	42 ECTS	27 ECTS	13,5 ECTS

Enseignements en université :

Les enseignements en université en L1 sont constitués d'unités d'enseignements disciplinaires en sciences de la vie. En L2 et L3, il s'agit d'enseignements de préprofessionnalisation au métier de professeur des écoles.

Année	Contenu	
d'enseignement		
L1 (190h - 18	2 UE en sciences de la vie (S1 : 75h – S2 : 115h)	
ECTS)		
L2 (378h - 27 ECTS)	UE de préprofessionnalisation au métier de professeur des écoles : formation pédagogique et didactique, connaissance du système éducatif, éthique et déontologie	
	UE d'initiation aux méthodologies et aux apports de la recherche en éducation, notamment relativement aux	



	processus d'apprentissage, aux situations didactiques et à leurs déterminants	
L3 (567h - 40,5 ECTS)	UE de préprofessionnalisation au métier de professeur des écoles : formation pédagogique et didactique, connaissance du système éducatif, éthique et déontologie	
	UE d'initiation aux méthodologies et aux apports de la recherche en éducation, notamment relativement aux processus d'apprentissage, aux situations didactiques et à leurs déterminants	

Stages:

Le parcours comporte également une partie professionnelle permettant, via des stages d'observation et de pratique accompagnée, de se familiariser avec la réalité du métier de professeur des écoles.

	L1	L2	L3
Nature	stage d'observation	stage d'observation et de pratique accompagnée	stage de renforcement linguistique ou d'observation d'un autre système éducatif*
Durée	3 semaines au S2	3 semaines au S4	4 semaines à l'étranger
ECTS	-	6 ECTS	6 ECTS

^{*}selon le niveau de maîtrise en langue